



Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Téléphone : 819 827-1124 | Télécopieur : 819 827-2672
www.chelsea.ca

Compte rendu de la rencontre du Comité ad hoc sur la faisabilité d'un parc linéaire à Chelsea, tenue le 27 mai 2015 à 16h30 au sous-sol de la bibliothèque du 100 chemin Old Chelsea

Présences : Yves Béthencourt, Simon Joubarne, Marie Danielle Michaud, Paola Zurro, Michel Gravel, Alain Piché, Michel Hébert, Caryl Green

1- Présentation

Compte tenu qu'il s'agit de la première rencontre du comité les membres se présentent.

2- Revue du mandat

Il s'agit de faire des recommandations au conseil municipal après avoir revu et analysé les principaux enjeux du projet. Les membres sont unanimes qu'il faut saisir le momentum et appuyer le conseil qui démontre une volonté d'agir dans ce projet qui sera important pour la municipalité.

3- Gouvernance du comité

D'un commun accord les membres ont désigné Michel Gravel en tant que Président, Yves Béthencourt en tant que Vice-président, Michel Hébert en tant que secrétaire, Marie Danielle Michaud en tant que responsable de la logistique du comité.

4- Études et informations pertinentes

L'étude la plus récente sur les réfections nécessaires au corridor ferroviaire faite à la demande de la Compagnie de chemin de fer de l'Outaouais (CCFO) afin de remettre le train touristique en opération post 2011; discussion sur la proposition d'étude géotechnique (Fleury à Loretta Loop) à venir; discussion sur les projets similaires dans la région (Vallée Gatineau et Pontiac) et ailleurs (Laurentides).

Action: Paola Zurro distribuera aux membres une copie de l'étude la plus récente préparée pour la CCFO ainsi que toute autre étude pertinente dont dispose la municipalité.

5- Étapes à franchir

Il sera nécessaire de communiquer avec le Ministère du développement durable, Environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et obtenir les informations et les règles afin de procéder à la transformation du corridor ferroviaire. Les membres feront parvenir à Marie Danielle leurs points de discussion sur le projet. Nous avons aussi discuté de changement de zonage et de la procédure que cela comporte si on doit faire un changement de zonage.

Une consultation publique, et plus particulièrement auprès des résidents le long de la voie ferrée, aura un grand impact sur la réalisation de ce projet.

Action: Paola Zurro communiquera avec le MDDELCC et recueillera l'information. Marie Danielle Michaud s'informerera auprès du service d'urbanisme des étapes à suivre (Permis etc).

6- Financement

Discussion à propos du Programme d'infrastructure communautaire du Canada 150 (PIC 150). Il faut noter que ce programme exige qu'un OSBL soit le maître d'œuvre du projet pour obtenir du financement. SCT mentionne que nous ne pouvons pas jouer ce rôle. Il est décidé unanimement de ne pas faire une demande au PIC 150.

Actions: Paola et Marie Danielle Michaud s'informeront sur les possibilités de financement gouvernemental et de la gouvernance du projet. Les représentants de Sentier Chelsea Trail (SCT) quant à eux s'occuperont d'identifier des sources de financement potentielles et monter une campagne de financement dans la communauté de Chelsea.

7- Prochaine réunion

Nous nous rencontrerons lorsque nous aurons obtenus les informations demandées. Nous souhaitons nous rencontrer au plus tard dans deux semaines, le 11 juin prochain.

Action: Marie Danielle Michaud convoquera la réunion.